

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 17 décembre 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères, ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget 2019
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2018-12-378 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-12-379 Adoption du budget

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu à l'unanimité que le budget 2019 de la municipalité de Saint-Ferdinand soit adopté comme suit :

BUDGET 2019

Évaluation imposable : 282 922 000 \$

RECETTES 2019

Taxes

Taxe foncière générale	2 570 720 \$
Taxe de secteur (service de la dette)	40 455 \$
Taxe de secteur (fonctionnement)	208 155 \$
Taxe d'aqueduc	96 065 \$
Taxe de vidanges	260 000 \$
Taxe pour le centre d'urgence 9-1-1	12 000 \$
	<hr/>
	3 187 395 \$

Compensations - Québec

Immeubles du gouvernement	170 \$
Immeubles des affaires sociales	46 130 \$
Écoles primaires	13 685 \$
	<hr/>
	59 985 \$

Autres services rendus

Loyer	23 600 \$
Centre municipal	12 000 \$
Loisirs et culture	85 600 \$
Marina	20 000 \$
Écocentre	6 000 \$
Recouvrement de tiers	10 000 \$
Autres	100 \$
	<hr/>
	157 300 \$

Autres recettes de sources locales

Licences et permis	7 000 \$
Permis de roulettes	6 200 \$
Droits de mutations immobilières	65 000 \$
Droits sur les carrières/sablières	25 000 \$
Amendes	6 000 \$
Intérêts	22 000 \$
	<u>131 200 \$</u>

Services rendus aux organismes municipaux

Transport	7 000 \$
Autres - voirie (éoliennes)	113 800 \$
Autres - redevances (éoliennes)	38 000 \$
	<u>158 800 \$</u>

Transferts

Entretien et conservation du réseau routier	403 830 \$
Matières recyclables	71 700 \$
	<u>475 530 \$</u>

Affectation

Surplus non affecté	60 740 \$
	<u>60 740 \$</u>

TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS 2019 4 230 950 \$**DÉPENSES 2019****Administration générale**

Législation	148 145 \$
Application de la loi	6 000 \$
Gestion financière	471 330 \$
Grefe	4 250 \$
Évaluation	77 045 \$
Autres	37 835 \$
	<u>744 605 \$</u>

Sécurité publique

Police	222 735 \$
Protection contre l'incendie	240 470 \$
Autres	3 075 \$
	<u>466 280 \$</u>

Transport

Voirie municipale	940 310 \$
Enlèvement de la neige	562 000 \$
Éclairage des rues	20 500 \$
Circulation et signalisation	14 000 \$
Transport adapté	37 250 \$
	<u>1 574 060 \$</u>

Hygiène du milieu

Traitement de l'eau	6 000 \$
Distribution de l'eau	87 715 \$
Bassins d'épuration	88 275 \$
Réseaux d'égout	77 120 \$
Cours d'eau	13 420 \$
Enlèvement des ordures	314 745 \$
Vidange des fosses septiques	39 930 \$
	<u>627 205 \$</u>

Santé et bien-être

Logement social	7 000 \$
Autres	300 \$
	<u>7 300 \$</u>

Urbanisme

Urbanisme et zonage	142 040 \$
Promotion et développement industriel	90 625 \$
Autres	75 000 \$
	<u>307 665 \$</u>

Loisirs et culture

Centre municipal	20 595 \$
Presbytère	4 160 \$
Aréna et patinoire	43 130 \$
Marina	27 780 \$
Terrains de jeux	123 670 \$
Autres (loisirs)	112 330 \$
Bibliothèque	41 790 \$
Autres (culturel)	35 775 \$
	<u>409 230 \$</u>

Frais de financement

Service de la dette	69 405 \$
Autres frais de financement	3 200 \$
	<u>72 605 \$</u>

Affectations

Dépenses en immobilisations	22 000 \$
	<u>22 000 \$</u>

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS 2019 **4 230 950 \$**

2018-12-380

Adoption du programme triennal d'immobilisations

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la période de questions.

2018-12-381

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 32. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.